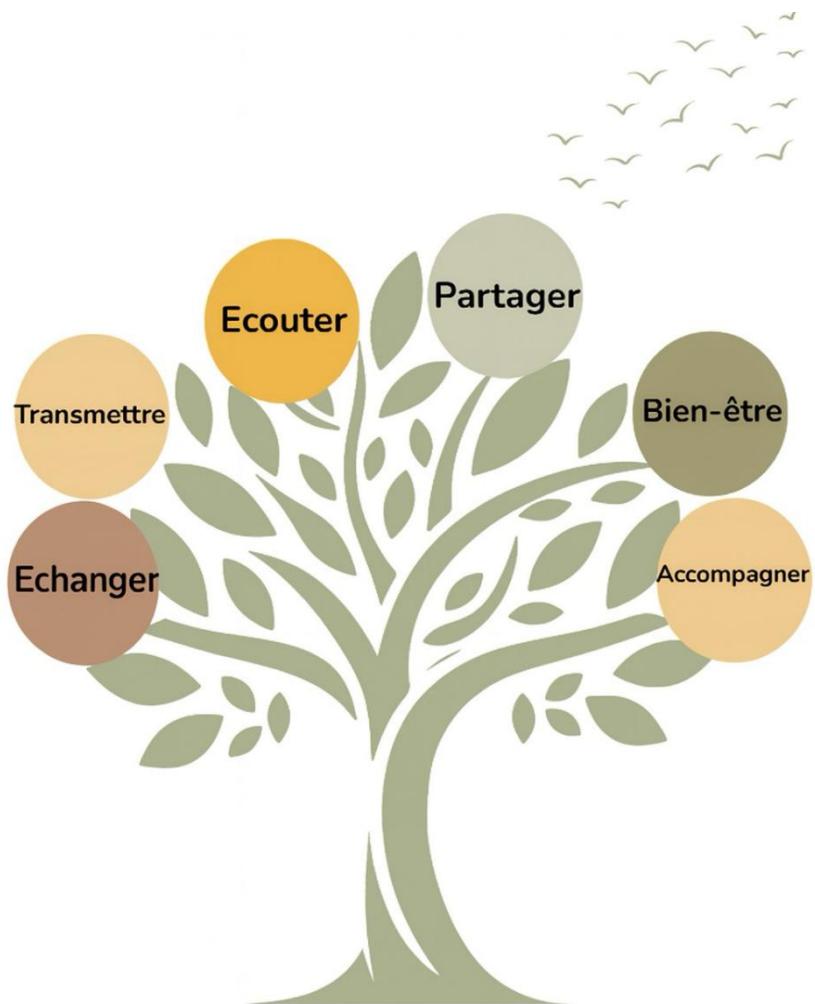


# PROJET SOCIAL 2025- 2028



Association "Les Blés en Herbe"  
3, Chemin des Ecoliers  
69660 Collonges au Mont D'Or



## Table des matières

<b>DIAGNOSTIC EXTERNE</b>	4
<b>ENVIRONNEMENT</b>	4
1. Localisation et Cadre de Vie de la Commune	4
1.1 Contexte géographique et démographique	4
1.2 Quartiers et répartition des services	4
2. Accessibilité et Modes de Transport	5
2.1 Accès en transport en commun	5
2.2 Mobilité durable	5
3. Habitat et Projets Immobiliers	5
3.1 Composition du parc immobilier	5
3.2 Projets immobiliers en cours	5
4. Environnement Naturel, Associations et Qualité de Vie	6
4.1 Espaces naturels et cadre de vie	6
4.2 Offre associative	6
5. Éducation et Infrastructures Scolaires	7
5.1 Groupes scolaires à proximité	7
5.2 Travaux en cours dans le Centre Bourg	7
6. Offre de garde pour la petite enfance	7
<b>DEMOGRAPHIE</b>	8
1. 8	
2. 9	
3. 10	
4. 11	
4.1. 11	
4.2. 12	
4.3. 12	
<b>DIAGNOSTIC INTERNE</b>	14
1. L'Historique	14
2. Présentation de la structure	14
2.1 Les Locaux	14
2.2 Les Horaires de fonctionnements	16
2.3 Les Moyens Humains	16
3. Le Financement	17

4. Le public accueilli	17
2.5 Nos partenaires	20
<b>PROJET SOCIAL 2025-2028</b>	
1. Introduction	21
2. Orientations	21
3. Les actions à mener	25
4. Conclusion	26

# DIAGNOSTIC EXTERNE

Dans le cadre de son projet social, la crèche « Les Blés en Herbe » bénéficie de l'environnement privilégié de la commune de Collonges-au-Mont-d'Or. Le diagnostic externe de ce projet vise à analyser les caractéristiques et les ressources de la commune. Située dans un environnement préservé et propice à la qualité de vie, Collonges-au-Mont-d'Or favorise ainsi la convivialité et le bien-être des jeunes enfants et de leurs familles qui fréquentent la crèche.

## ENVIRONNEMENT

### 1. Localisation et Cadre de Vie de la Commune

#### 1.1 Contexte géographique et démographique

Collonges-au-Mont-d'Or, commune de la Métropole de Lyon, comptait 4 517 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2024, avec une prévision d'atteindre environ 4 793 habitants d'ici fin 2024. Située dans les Monts d'Or, la commune bénéficie d'une proximité immédiate avec la ville de Lyon, contribuant à son attractivité croissante.

S'étendant sur 380 hectares, Collonges présente une géographie variée, allant du flanc Est du Mont Cindre jusqu'aux rives de la Saône, avec environ 64 % de son territoire urbanisé, dont 60 % en quartiers résidentiels pavillonnaires, tandis que 36 % sont composés d'espaces naturels.

#### 1.2 Quartiers et répartition des services

Les principaux quartiers de Collonges-au-Mont-d'Or ont été renommés dernièrement et sont les suivants :

- **Le Bourg-Mairie** : Pôle central regroupant la mairie, la poste, l'église, les écoles maternelles et primaires, la salle des fêtes, la médiathèque et la crèche « Les Blés en Herbe ».
- **Les Hauts de Collonges** : Secteur historique au nord, résidentiel et intégré aux flancs du Mont Cindre avec une architecture traditionnelle.
- **Le Sud** : Quartier résidentiel et commerçant (Trêves Pâques) regroupant commerces de proximité, services, cabinets médicaux et paramédicaux.
- **La Plage** : Quartier résidentiel et économique accueillant la gare de Collonges-Fontaines, facilitant ainsi la mobilité des résidents.

## 2. Accessibilité et Modes de Transport

### 2.1 Accès en transport en commun

Collonges-au-Mont-d'Or bénéficie d'une accessibilité optimisée grâce aux transports en commun :

- **Ligne de bus 71** : Reliant Collonges au métro Vaise (ligne D) avec des arrêts proches de la crèche, notamment à Trèves-Pâques et au Centre Bourg.
- **Ligne de train TER** : La gare de Collonges-Fontaines, à 1,5 km de la crèche, offre des liaisons régulières vers Lyon Vaise (trajet de 5 minutes).
- **Service Optibus** : Transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite, desservant Collonges et facilitant l'accès pour tous.

En 2020, le prolongement du Chemin des Écoliers, dans le cadre de travaux de voirie, a amélioré l'accès aux établissements scolaires et à la crèche « Les Blés en Herbe », facilitant ainsi les déplacements dans le bourg.

### 2.2 Mobilité durable

La population utilise de plus en plus le vélo pour les déplacements quotidiens, encouragée par la municipalité dans le cadre de ses initiatives de mobilité durable. En complément, la mairie propose régulièrement la mise en place d'un **pédibus** pour les trajets scolaires, permettant aux enfants de se rendre à l'école en groupe et en toute sécurité, encadrés par des parents bénévoles. Ces actions visent à favoriser des modes de déplacement écologiques et à renforcer la convivialité entre les familles.

## 3. Habitat et Projets Immobiliers

### 3.1 Composition du parc immobilier

Le parc immobilier de Collonges-au-Mont-d'Or est majoritairement composé de maisons individuelles (64 %), avec des appartements représentant 36 % des logements. En 2022, la commune comptait 202 logements sociaux, témoignant de son engagement en faveur de la mixité sociale.

### 3.2 Projets immobiliers en cours

Pour répondre à la demande croissante de logements tout en préservant le cadre de vie, plusieurs projets immobiliers sont en cours :

- **Les Comptines** : situé près du Centre Bourg et face à un futur parc, ce projet inclut 30 logements, dont 9 logements sociaux. Livraison prévue pour le printemps 2025.
- **ROC D'OR** : localisé à l'entrée sud de la commune, Rue de Lyon, comprenant 45 logements, dont 13 logements sociaux. Livraison attendue pour fin 2024.
- **Coll'Lodges** : dans le quartier des Sablières, ce projet s'intègre dans un espace boisé protégé avec 20 logements, dont 6 sociaux. Livraison au deuxième trimestre 2025.

- **Villa Saint Martin** : rue Saint-Martin, avec 25 logements, dont 7 logements sociaux. La date de livraison reste à confirmer.

Ces projets immobiliers visent à diversifier l'offre de logements tout en préservant l'équilibre entre urbanisation et espaces naturels.

## 4. Environnement Naturel, Associations et Qualité de Vie

### 4.1 Espaces naturels et cadre de vie

Collonges-au-Mont-d'Or abrite de nombreux espaces naturels, offrant aux familles et enfants des lieux idéaux pour des activités en plein air :

- **Plateau de Moyrand-Charzieux** : Situé sur les flancs du Mont Cindre, ce plateau est classé espace naturel pour préserver ses terres agricoles et encourager le maraîchage de proximité.
- **Bords de Saône** : Récemment réaménagés pour offrir une promenade agréable le long de la rivière.
- **Île Roy** : Accessible uniquement par bateau, cette île de 11 hectares est un refuge pour la faune locale et est partiellement protégée pour sa biodiversité.
- **Parc de la Jonchère** : Ce parc de 1,3 hectare comprend une aire de jeux, une plaine enherbée pour les sports et un arboretum, offrant un espace vert central pour les familles.

Ces zones naturelles enrichissent le cadre de vie de Collonges-au-Mont-d'Or, tout en offrant à la crèche des opportunités d'activités extérieures et de sensibilisation à l'environnement pour les enfants.

### 4.2 Offre associative

Collonges-au-Mont-d'Or dispose d'un tissu associatif dynamique qui soutient le développement social et éducatif des familles et des enfants :

- **Associations sportives** : Le Club Omnisport de Collonges propose des activités comme la danse et le yoga ; Arts Martiaux de Collonges offre des cours de karaté et judo ; l'AS Collonges Basket accueille toutes les catégories d'âge ; et l'AS Collonges Gym Yoga propose des séances de yoga.
- **Associations culturelles** : Les Ateliers de Collonges organisent des ateliers artistiques, tandis que l'École de Musique des Monts d'Or (EMMO) dispense des cours de musique pour tous les âges. Un partenariat avec la crèche permet aux enfants de découvrir la musique.
- **Associations sociales et de loisirs** : La Récré des Aînés organise des activités pour les seniors, et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers renforce les liens entre les habitants par des manifestations tout au long de l'année.

- **Services périscolaires** : Alfa3a assure les services périscolaires pour l'école publique Monsieur Paul, offrant des activités éducatives et ludiques en dehors des heures de classe.

Ces associations enrichissent le cadre éducatif et social de la crèche, permettant aux enfants et à leurs familles de s'épanouir dans un environnement stimulant.

## 5. Éducation et Infrastructures Scolaires

### 5.1 Groupes scolaires à proximité

Collonges-au-Mont-d'Or dispose de trois groupes scolaires, garantissant une continuité éducative aux familles de la crèche :

- **École publique Monsieur Paul** : 5 classes maternelles et 10 élémentaires, accueillant environ 380 élèves en 2023-2024.
- **École privée Greenfield** : Etablissement bilingue accueillant les enfants dès 2 ans, avec environ 170 élèves.
- **École privée Jeanne d'Arc** : 3 classes maternelles et 9 élémentaires, totalisant environ 300 élèves en 2023-2024.

### 5.2 Travaux en cours dans le Centre Bourg

Depuis janvier 2024, des travaux sont en cours pour moderniser et étendre les infrastructures scolaires et de stationnement. Ce projet comprend :

- **Agrandissement de l'école publique Monsieur Paul** : Nouvelles salles de classe et espaces périscolaires pour répondre à l'augmentation démographique.
- **Nouveau restaurant scolaire** : Première pierre posée en juin 2024. Ce restaurant fournira également les repas pour la crèche, assurant une alimentation saine et de proximité pour les plus jeunes.
- **Création d'un parking de 34 places** : Situé à l'angle des chemins des Écoliers et de l'Écully pour améliorer l'accessibilité et la sécurité autour de l'école et de la crèche.

## 6. Offre de garde pour la petite enfance

Actuellement, la crèche les blés en herbe (44 berceaux) est la seule structure d'accueil collectif à Collonges Au Mont D'Or.

En 2020, Collonges-au-Mont-d'Or comptait 43 places en accueil individuel (assistants maternels).

Plusieurs structures visant à étoffer l'offre de garde sont en projet :

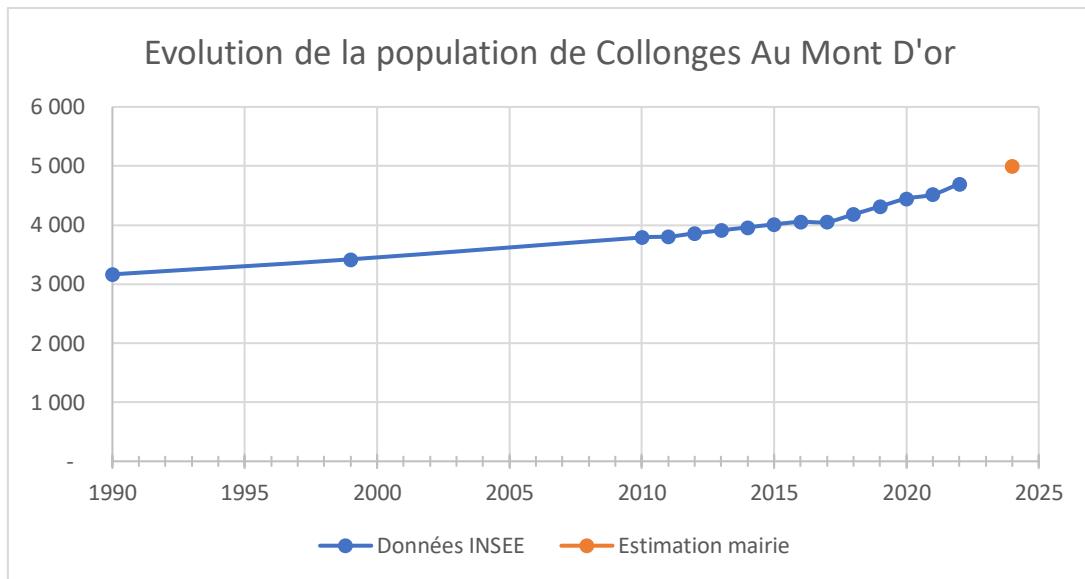
- Une micro-crèche intergénérationnelle de 12 berceaux
- Une micro-crèche de 12 berceaux

*Source : Mairie - Analyse des besoins sociaux - Rapport de diagnostic 24/06/2024*

# DEMOGRAPHIE

## 1. Evolution de la population

Année	1 990	1 999	2 010	2 015	2 020	2 021	2 022	2 024
Population totale	3 165	3 420	3 790	4 012	4 448	4 517	4 698	> 5000
Source	INSEE							

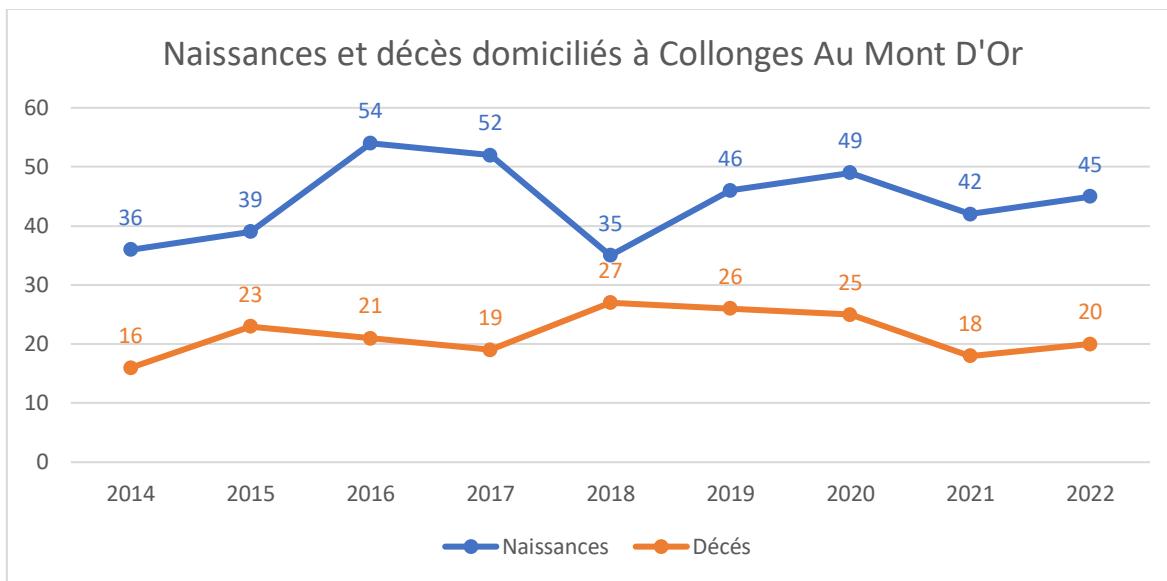


On observe une croissance continue de la population ces dernières décennies, avec une croissance qui s'accélère depuis 2018.

La population est en hausse :

- +48% entre 1990 et 2022
- +17% entre 2015 et 2022

## 2. Evolution des naissances et des décès



SOURCE : INSEE, STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL AU 01/01/2023

On constate une stabilité des naissances avec 45 naissances en 2022.

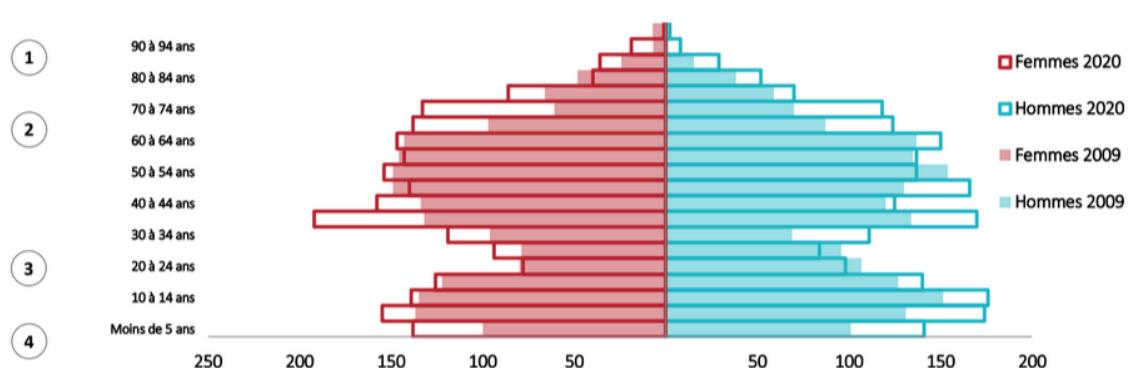
### 3. Population par tranche d'âge et de sexe

**POP T3 - Population par sexe et âge en 2021**

Âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	2 247	100,0	2 270	100,0
0 à 14 ans	500	22,2	440	19,4
15 à 29 ans	327	14,6	303	13,3
30 à 44 ans	413	18,4	477	21,0
45 à 59 ans	447	19,9	444	19,5
60 à 74 ans	397	17,7	423	18,6
75 à 89 ans	153	6,8	164	7,2
90 ans ou plus	10	0,5	20	0,9
0 à 19 ans	642	28,6	568	25,0
20 à 64 ans	1 196	53,2	1 244	54,8
65 ans ou plus	408	18,2	459	20,2

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

**Pyramide des âges de la population**



Source : INSEE 2020

La commune de Collonges se singularise par la sur-représentation de deux tranches d'âge : les enfants de moins de 14 ans et les seniors de plus de 60 ans.

Ces tranches d'âge sont en croissance entre 2009 et 2020.

Les enfants de moins de 3 ans représentent 3,6% de la population, cette part est en hausse de 0,7 points entre 2009 et 2020 (*source : Mairie - Analyse des besoins sociaux - Rapport de diagnostic 24/06/2024*).

## 4. Autres données

### 4.1. Ménages selon leur composition

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
<b>Ensemble</b>	<b>1 484</b>	<b>100,0</b>	<b>1 665</b>	<b>100,0</b>	<b>1 866</b>	<b>100,0</b>	<b>3 768</b>	<b>4 030</b>	<b>4 509</b>
Ménages d'une personne	340	22,9	450	27,0	526	28,2	340	450	526
Hommes seuls	180	12,1	185	11,1	232	12,5	180	185	232
Femmes seules	160	10,8	265	15,9	293	15,7	160	265	293
<b>Autres ménages sans famille</b>	<b>40</b>	<b>2,7</b>	<b>35</b>	<b>2,1</b>	<b>15</b>	<b>0,8</b>	<b>80</b>	<b>120</b>	<b>30</b>
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 104	74,4	1 180	70,9	1 325	71,0	3 348	3 460	3 953
Un couple sans enfant	496	33,4	475	28,5	527	28,2	1 012	970	1 054
Un couple avec enfant(s)	520	35,0	515	30,9	641	34,4	2 076	2 025	2 483
Une famille monoparentale	88	5,9	190	11,4	157	8,4	260	465	416

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

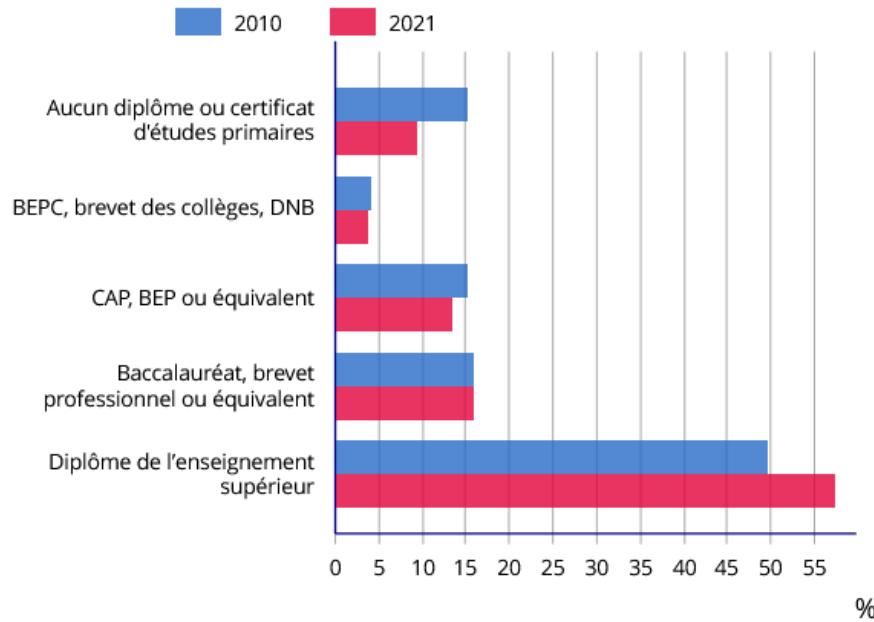
Le nombre de ménage suit l'évolution croissante de la population.

En 2021, la part de ménage avec enfant(s) (couples avec enfant(s) + familles monoparentales) représente 43% des ménages et 64% de la population. Ces ratios sont relativement stables depuis 2010.

Le nombre de familles monoparentales avait fortement augmenté entre 2010 et 2015 (+116%), il a diminué entre 2015 et 2021 (-17%). L'augmentation depuis 2010 reste significative : +78% entre 2010 et 2021.

## 4.2. Formation de la population

**FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)**



Note : Les modalités de réponse ayant évolué au cours des enquêtes de recensement, les valeurs ne peuvent être obtenues pour le millésime 2015.  
Sources : Insee, RP2010, RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

En 2021, 57,4% de la population de 15 ans ou plus dispose d'un niveau de formation supérieur au baccalauréat, cette part est en hausse (49,7% en 2017).

## 4.3. Population active, emploi et chômage

**EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans**

	Nombre de chômeurs et taux de chômage	2010	2015	2021
Nombre de chômeurs	167	154	149	
Taux de chômage en %	9,1	8,0	7,1	
Taux de chômage des 15 à 24 ans	24,0	21,4	19,9	
Taux de chômage des 25 à 54 ans	8,7	7,1	6,5	
Taux de chômage des 55 à 64 ans	4,2	6,6	5,6	

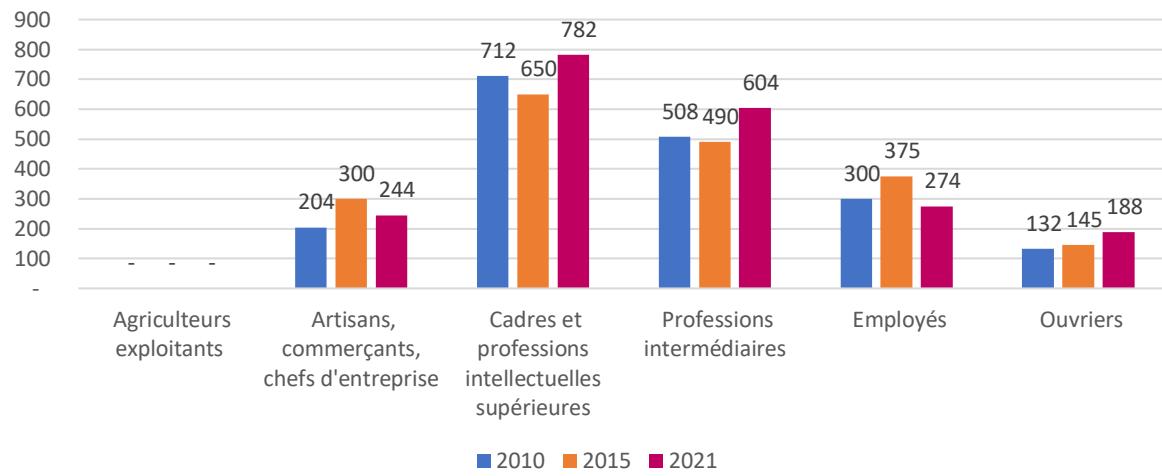
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Le taux de chômage à Collonges Au Mont d'Or est en baisse depuis 2010 et est inférieur à la moyenne du Val de Saône (9%) et au taux de chômage de la France Métropolitaine (13%).

Seulement 18% d'actifs collongeards sont employés dans la commune (source : Mairie - Analyse des besoins sociaux - Rapport de diagnostic 24/06/2024).

79% des deux parents ou du monoparent d'enfant de moins de 3 ans ont un emploi (source : Mairie - Analyse des besoins sociaux - Rapport de diagnostic 24/06/2024).

## Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle



Dans la population active, la catégories Cadres et professions intellectuelles supérieures est la catégorie socio-professionnelle la plus représentée avec 37% des actifs. Les catégories Professions intermédiaires et Ouvriers sont en hausse.

# DIAGNOSTIC INTERNE

La structure « Les blés en herbe » est gérée par une association de Loi 1901, elle accueille les enfants à partir de 3 mois jusqu'à la scolarisation.

La crèche associative, par le travail de collaboration entre son équipe de salariés et son Conseil d'Administration représenté par des parents volontaires et bénévoles, définit le projet social, recrute le personnel et assure les tâches nécessaires au fonctionnement de l'association. Le Bureau est donc composé de parents mobilisés et volontaires pour faire vivre et évoluer cet espace.

## 1. L'Historique

- **1989** : création de la crèche familiale, au 42 rue de Chavannes. Structure de **12 lits** avec une petite équipe, locaux vétustes et inadaptés.
- **1999** : création de la crèche/ halte-garderie associative Les Blés en Herbe. Projet d'agrandissement et délocalisation de la crèche au 1 chemin de l'Ecully. Nouveaux locaux adaptés, augmentation du personnel et de la fréquentation, agrément pour **18 places**.
- **2005** : projet d'agrandissement de la structure, phase des travaux à l'étage et création d'une espace de restauration. Agrément pour **24 places**.
- **2011** : Installation dans les nouveaux locaux au 3 chemin des écoliers. Augmentation du nombre de places à **36**.
- **2018** : travaux de réaménagement pour ouvrir une section de bébés supplémentaires. L'agrément passe à **44 places**. Les horaires d'ouverture évoluent de 7h45 à 18h30 du lundi au vendredi.
- **2022** : arrêt du périscolaire. Suppression du poste de la personne qui s'en occupait. Accueil des enfants jusqu'à la scolarisation uniquement. Le but était de se recentrer sur les petits et la mairie propose désormais aux écoles d'accueillir dès la maternelle en périscolaire.

## 2. Présentation de la structure

### 2.1 Les Locaux

L'EAJE Les Blés en Herbe fait partie du « Village des Enfants ». Cet îlot délimité, au nord par la rue de la Mairie, à l'ouest par le chemin de l'Ecully et au sud par le chemin des écoliers, est un espace sécurisé entouré de larges trottoirs et de places de parking organisées en périphérie.

# Le Village des Enfants



Le Village des Enfants, un concept original et sécurisé, initié dès 1995. Comme un village miniaturisé, la Municipalité a décidé de créer le Village des Enfants pour regrouper sur un même site les services dédiés à l'enfance et à la petite enfance.

École primaire (maternelle et élémentaire), crèche, restaurants scolaires, cours de récréation et square paysage forment un îlot sécurisé d'une superficie de un hectare.

Il est séparé des voiries par un large trottoir périphérique : lorsque les enfants ont posé le pied sur le trottoir, ils n'ont plus aucune voirie à traverser pour se rendre d'un bâtiment à un autre.

La nouvelle médiathèque complète le village en 2013.



Au centre de cet espace se trouvent regroupés la majorité des établissements et services liés à la petite enfance, aux activités scolaires et périscolaires (EAJE, école maternelle et primaire, restaurant scolaire, médiathèque). Les enfants sont donc éloignés des différentes voies de circulation et le plan de circulation donne la priorité à la desserte du « Village des enfants ». Cet espace intitulé « Le village des Enfants » est en cours de restructuration compte tenu du nouveau restaurant scolaire en cours de construction. Un nouveau plan sera communiqué à la fin des travaux.

La structure dispose d'une surface utile de 556m<sup>2</sup>, qui permet un accueil plus aisés des familles. Les espaces dédiés aux enfants ainsi que l'espace extérieur restent néanmoins petits par rapport au nombre d'enfants accueillis chaque jour avec 186m<sup>2</sup> avec un petit potager. L'espace extérieur mériterait d'être plus grand. La PMI a indiqué que les espaces des magiciens et les acrobates étaient trop petits par rapport au nombre d'enfants.

Les locaux sont séparés en fonction de différents groupes ; chaque espace étant aménagé spécifiquement de façon à répondre aux besoins des enfants :

- Espace des Charmeurs, premier groupe de bébés (3 à 20 mois)
- Espace des Rêveurs, second groupe de bébés (3 à 20 mois)
- Espace des Acrobates, premier groupe de moyens-grands (20 mois à 36 mois)
- Espace des Magiciens, second groupe de moyens-grands (20 mois à 36 mois)
- Espace des Clowns (les enfants de début d'année qui rentreront à l'école en septembre à 3,5 ans).

➤ L'équipement compte également 7 dortoirs, 3 salles de change, 1 biberonnerie, 4 espaces de stockage, 1 espace de psychomotricité, 1 local à poussettes, 2 bureaux, 2 WC, 1 salle pour le personnel, 1 vestiaire, 1 douche pour le personnel.

Un espace extérieur s'étend le long du bâtiment, il est séparé de la cour de l'école publique Monsieur Paul par une barrière et un portillon.

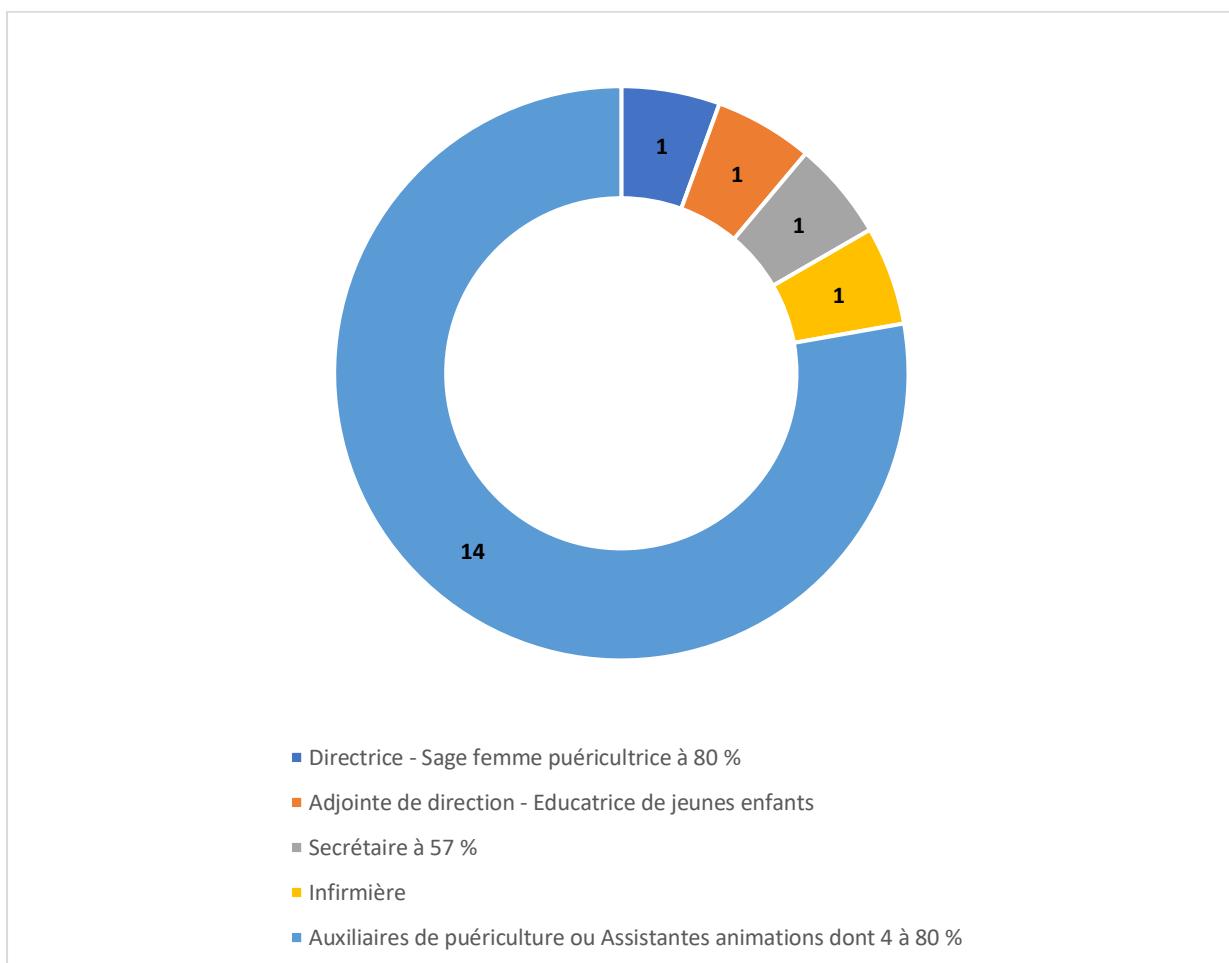
## 2.2 Les Horaires de fonctionnements

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

Depuis 2021, elle est fermée 3 semaines en été (généralement les trois premières semaines d'Août), une semaine entre Noël et le jour de l'an, la deuxième semaine des vacances de Pâques et pour le pont de l'ascension.

La structure ferme à 17h30 neuf lundis dans l'année pour permettre la tenue de réunions d'équipe et d'analyse des pratiques professionnelles.

## 2.3 Les Moyens Humains



Depuis 2019, la continuité de direction est assurée par la directrice et l'adjointe de direction qui sont présentes en horaires alternés sur la structure, l'infirmière et la plus ancienne des auxiliaires de puériculture (10 personnes sont capables d'assurer l'ouverture et la fermeture).

Auprès des enfants, 18 professionnelles travaillent sur les groupes des charmeurs, rêveurs, acrobates et magiciens selon un roulement de 3 semaines sur deux groupes d'enfants. Elles sont réparties en 2

équipes qui sont référentes chacune de 2 groupes d'enfants pour un meilleur suivi et une meilleure connaissance de chaque enfant et parent.

Une professionnelle est référente du groupe des clowns.

Une infirmière a rejoint les équipes en 2023. Elle gère la prévention et la surveillance médico-sociale des enfants, l'élaboration des protocoles d'urgence et de prévention avec le référent SAI, la formations du personnel aux différentes règles d'hygiène en collectivité, la gestion des dossier médicaux des enfants ainsi que les PAI et elle participe à l'accueil des enfants avec le reste de l'équipe.

### 3. Le Financement

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution des charges et produits, en particulier suite à l'augmentation de la capacité d'accueil en 2018.

	2014	2016	2019	2021	2022	2023
Charges	523 303 €	466 785 €	719 936 €	716 754 €	689 868 €	679 055 €
Produits	541 995 €	614 134 €	732 692 €	703 430 €	710 029 €	705 615 €

L'association a plusieurs financeurs en plus des participations payées par les parents :

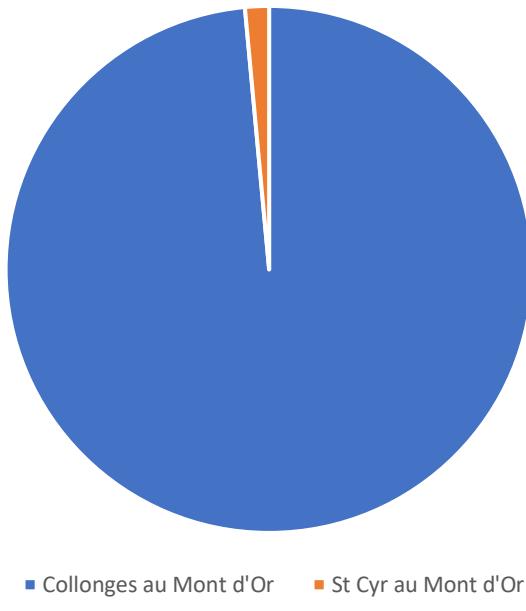
- La mairie de Collonges au Mont d'Or
- La CAF du Rhône

La cotisation d'adhésion à l'association s'élève à 50€ par an et par famille.

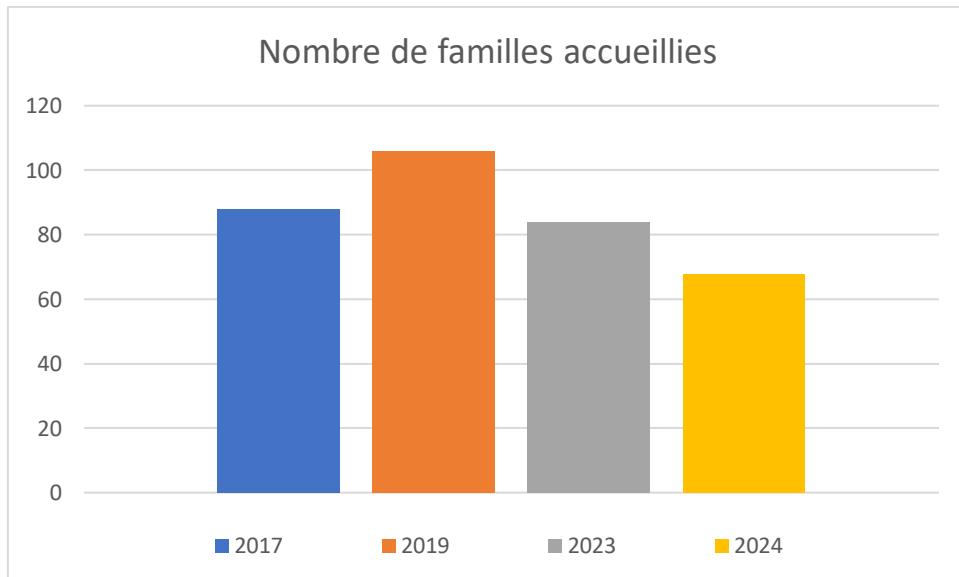
### 4. Le public accueilli

La crèche accueille en priorité les enfants des familles résidant à Collonges au mont d'or qui représente 99% des familles accueillies. Les autres communes s'expliquent du fait d'un déménagement en cours d'année.

### Origine des familles fréquentant la crèche en 2024



Nous observons une diminution du nombre de familles accueillies. En 2024, nous avons accueilli 68 familles (correspondant à 77 enfants) contre 84 familles accueillies en 2023 (correspondant à 93 enfants).



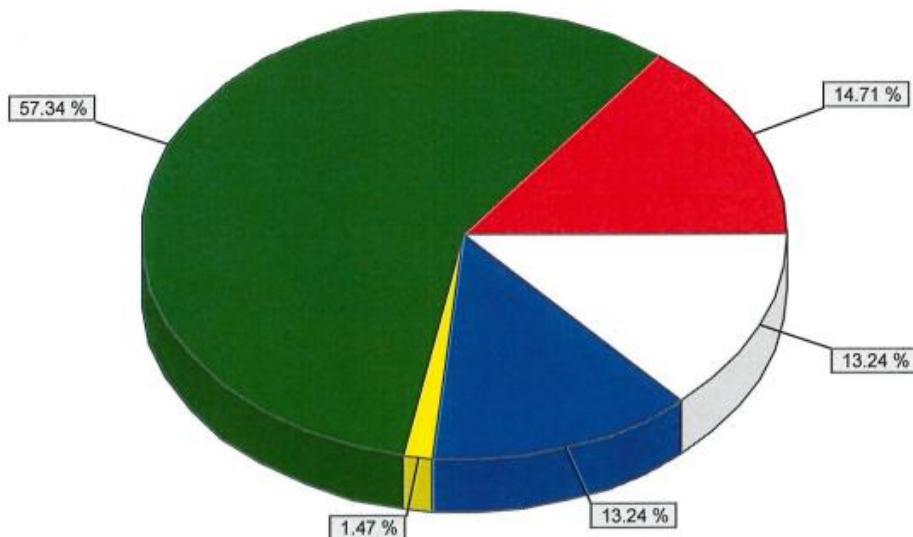
En 2024, nous observons que les enfants accueillis à l'EAJE Les Blés en Herbe sont issus de parents pour plus de la moitié appartenant aux catégories cadres et professions libérales.

Comptage famille  
Inscrits entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024  
Inscrits sur ACCUEIL PETITE ENFANCE

CATEGORIE SOCIO-PROF.	Nb	%
Artisans Commerçants Chefs ent	10	14.71 %
Cadres et prof. libérales	39	57.35 %
Chômeurs	1	1.47 %
Employés	9	13.24 %
Professions intermédiaires	9	13.24 %
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>100 %</b>

Nombre différent de famille : 68

<span style="color: red;">■</span> Artisans Commerçants Chefs ent 14.71 %	<span style="color: green;">■</span> Cadres et prof. libérales 57.34 %
<span style="color: yellow;">■</span> Chômeurs 1.47 %	<span style="color: blue;">■</span> Employés 13.24 %
<span style="color: white;">■</span> Professions intermédiaires 13.24 %	



La crèche connaît un taux d'occupation :

Heures facturées : 80%

Heures réalisées : 76%

En 2024, 50 enfants (dont 29 enfants de moins de 1 an) restent sur liste d'attente. Depuis la création de la section bébé supplémentaire en 2018, l'accueil des plus petits est facilité. Depuis la rentrée 2019, l'école intègre les enfants dans l'année de leurs 3 ans en journée complète. De ce fait la passerelle avec

la petite section de maternelle à 11h30 a été supprimée. Ceci pour permettre d'accueillir que des enfants non scolarisés à la crèche.

## 5. Nos partenaires

Le travail en partenariat est incontournable, sa mobilisation influe sur la mise en œuvre du Projet Social. L'association les blés en herbe est, de par sa nature, en phase avec cette philosophie.

Selon les actions mises en place, l'équipe fait appel à des partenaires locaux :

- La PMI de Fontaines-sur Saône, dont la dernière visite s'est déroulée en novembre 2025.
- La Municipalité de Collonges au mont d'or
- La CAF du Rhône
- Les écoles maternelles publique (Monsieur Paul) et privée (Jeanne d'arc)
- L'association les Boutons d'Or (assistantes maternelles de la commune)
- La médiathèque de Collonges au mont d'or : une rencontre par mois à la crèche ou à la médiathèque en alternance, participation aux temps des bébés lecteurs et emprunts de livre
- Le centre de loisirs Alpha3A : temps de partage annuel
- L'Ecole de Musique des Monts d'Or (EMMO) : depuis janvier 2021, La directrice de l'école de musique nous rend visite une fois par mois.
- Une psychomotricienne : Elle vient à la crèche une fois par mois, en alternance avec nos groupes de bébés et de moyens/grands.
- Les CAMPS (organisme qui s'occupe des enfants en situation de handicaps)
- Une animatrice d'éveil à la langue anglaise : elle propose des ateliers aux enfants trois vendredi par mois.
- Certaines actions offrent également la possibilité d'un engagement bénévole déterminé (sur une action précise par exemple : une sortie, la fête de carnaval...) de plusieurs parents.

Le nouveau projet Social aura pour vocation de maintenir cette démarche d'ouverture. Agir en direction des familles, c'est prendre en compte l'ensemble des acteurs y gravitant afin d'établir un réseau constructif et complémentaire.

# PROJET SOCIAL 2025-2028

## Introduction

À partir de l'analyse du diagnostic de territoire, de l'étude des partenariats existants et de l'état des lieux de la structure, plusieurs constats et orientations prioritaires se dégagent pour les prochaines années :

- Renforcer le lien entre les familles et les professionnels, afin de consolider la confiance, la communication et la coéducation au sein de la structure.
- Promouvoir l'écologie et le développement durable, en intégrant des pratiques écoresponsables dans le fonctionnement quotidien et la sensibilisation des enfants.
- Veiller au bien-être et à la qualité de vie, tant pour les enfants que pour les équipes, en mettant l'accent sur la prévention, la bienveillance et l'épanouissement de chacun.
- Développer le rayonnement local et les partenariats, en renforçant les liens avec les acteurs du territoire et en valorisant la place de la structure dans la vie locale.
- 

Dans la continuité du projet social 2021-2024, le conseil d'administration, l'équipe pédagogique et les parents de la crèche « les blés en herbe » souhaitent pérenniser, enrichir et innover les actions déjà engagées, en les consolidant selon six orientations : **Accompagner, Partager, Transmettre, Écouter, Échanger, Bien-être**.

## Les orientations

Le tableau suivant décline les grandes orientations du projet en objectifs généraux, objectifs spécifiques et actions concrètes à mettre en œuvre pour en assurer la réalisation. **Les actions surlignées en vert correspondent aux nouveautés et feront, pour la plupart, l'objet d'un développement ultérieur.**

Orientation	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions à mener
ACCOMPAGNER	- Aider à la parentalité	- Favoriser l'échange et optimiser la communication entre parents et professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Café des parents</li> <li>- Poursuite des atelier parents/enfants</li> <li>- Atelier massage</li> <li>- Accompagner l'allaitement</li> <li>- Communication régulière de parentalité (affichage-transmission)</li> <li>- Organiser des réunions thématiques</li> </ul>
	- Soutenir le lien social		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des supports de communication modernisés</li> </ul>
PARTAGER	- Promotion équilibre alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la découverte de nouveaux aliments</li> <li>- Éduquer promouvoir la découverte de produits bio diversifiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer les formes, les couleurs...</li> <li>- Utiliser ces sens (goût et odorat)</li> <li>- Utiliser les aliments sous toutes ses formes créatives et artistiques</li> <li>- Proposer des ateliers cuisine Bocuse et/ou restaurant scolaire</li> <li>- Organiser une sortie au Champ des Saveurs</li> </ul>
	- Stimuler les sens	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des espaces sensoriels adaptés aux jeunes enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Snoezelen</li> </ul>

<p><b>TRANSMETTRE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la curiosité et découvrir l'environnement et « la notion d'écologie et de développement durable »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire découvrir à moyen et long terme l'écocitoyenneté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer davantage le potager</li> <li>- Organiser des journées thématiques autour de la nature et l'écologie</li> <li>- Création d'une maison à insecte et nichoir</li> <li>- Utiliser des produits nettoyants plus naturels (nettoyeur vapeur ?)</li> <li>- Sensibiliser les enfants au tri sélectif, mise en place d'un composteur ?</li> <li>- Discussion autour de l'utilisation de couches écologiques</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclusion et ouverture culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'accueil d'enfant en situation de handicap</li> <li>- Crée des temps d'éveil à la diversité culturelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les partenariats avec les acteurs médico-sociaux</li> <li>- Chaque parent à son savoir-faire : ouvrir sur le monde, chanson enfantine en langue étrangère, lecture...</li> </ul>
<p><b>ECOUTER</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les échanges</li> <li>- Augmenter l'implication de chaque parent dans la vie associative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser davantage l'implication des parents bénévoles</li> <li>- Favoriser la communication et les échanges</li> <li>- Renforcer la cohésion entre les parents et la crèche ; au-delà d'un lien contractuel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer les nouveaux adhérents sur le fonctionnement associatif de l'établissement</li> <li>- Fête de la crèche</li> <li>- Partager le savoir-faire de chacun (bricolage, couture, jardinage)</li> </ul>

ECHANGER	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le partenariat</li> <li>- Développer la créativité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte et éveil</li> <li>- Développer et susciter l'envie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les différents partenariats (école de musique, anglais, médiathèque et psychomotricienne)</li> <li>- Développer un partenariat avec les nouvelles structures de Collonges (petite enfance)</li> <li>- Coopérer davantage avec la Mairie (ou établissement)</li> <li>- Développer les médiations autour du yoga des petits</li> </ul>
BIEN-ÊTRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser la formation des professionnels</li> <li>- Renforcer les savoirs et les pratiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver la santé des collaborateurs et le bien-être au travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre les analyses de la pratique</li> <li>- Formation gestes et postures</li> <li>- Prévention des risques psychosociaux et troubles musculosquelettiques (TMS)</li> <li>- Formation Premier Secours</li> <li>- Massage bien-être</li> </ul>

## Les actions à mener :

Pour les trois prochaines années, nous souhaitons mettre en place plusieurs actions concrètes qui répondent aux orientations de notre projet social :

ACTION	<b>Développer des supports de communication modernisés</b>
Fonctionnement	Mise en place d'un support numérique collaboratif (Padlet) permettant de centraliser les informations importantes : actualités, projets pédagogiques, photos, ressources à destination des familles. Le contenu sera alimenté régulièrement par l'équipe et consultable par les parents.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure diffusion et accessibilité de l'information.</li> <li>• Implication accrue des familles dans la vie de la crèche.</li> <li>• Renforcement du lien parents-professionnels.</li> </ul>
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et paramétrage du Padlet.</li> <li>• Matériel informatique de l'établissement</li> <li>• Temps dédié à la mise à jour.</li> <li>• Sensibilisation des familles à son utilisation.</li> </ul>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de consultation du Padlet (nombre de connexions).</li> <li>• Qualité des retours des parents (questionnaires, échanges).</li> <li>• Régularité des publications par l'équipe.</li> <li>• Clarté et pertinence des informations diffusées.</li> </ul>

ACTION	<b>Organiser des journées thématiques autour de la nature et l'écologie</b>
Fonctionnement	Mise en place de journées thématiques dédiées à la nature et à l'écologie : ateliers sensoriels, jardinage, recyclage créatif, découverte des saisons, promenades éducatives. Ces temps seront intégrés au projet pédagogique et coanimés par l'équipe, éventuellement avec l'intervention de partenaires extérieurs (parents, association locale le Champ des Saveurs...).
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des enfants et des familles aux enjeux environnementaux.</li> <li>• Développement de comportements écoresponsables au quotidien.</li> </ul>

ACTION	<b>Organiser des journées thématiques autour de la nature et l'écologie</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du contact avec la nature et de l'apprentissage par l'expérience.</li> </ul>
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel de jardinage, recyclage et arts plastiques.</li> <li>• Poursuite de l'aménagement du potager.</li> <li>• Implication de l'équipe et des familles.</li> <li>• Partenariat possible avec des structures locales (le champ des Saveurs de Collonges)</li> </ul>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation et engagement des enfants et des familles.</li> <li>• Diversité et régularité des activités proposées.</li> <li>• Observation des apprentissages et de la curiosité des enfants.</li> <li>• Retours positifs des familles et des partenaires.</li> </ul>

ACTION	<b>Organiser des réunions thématiques destinées aux parents</b>
Fonctionnement	Mise en place de réunions thématiques régulières (alimentation, sommeil, développement de l'enfant, parentalité, etc.) animées par l'équipe ou des intervenants extérieurs, ouvertes aux parents.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement du lien et du dialogue entre parents et professionnels.</li> <li>• Partage d'expériences et d'informations autour de sujets éducatifs concrets.</li> <li>• Valorisation du rôle de la crèche comme lieu de soutien à la parentalité.</li> </ul>
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification annuelle des thématiques.</li> <li>• Temps dédié lors du café des parents</li> <li>• Participation d'intervenants spécialisés (psychomotricien, infirmier...)</li> </ul>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de participation des familles.</li> <li>• Qualité des échanges et retours des participants.</li> <li>• Diversité des thématiques abordées.</li> <li>• Satisfaction exprimée par les parents et l'équipe.</li> </ul>

ACTION	<b>Organiser un partenariat avec les nouvelles structures de Collonges (petite enfance)</b>
Fonctionnement	Mise en place de rencontres régulières et d'échanges de pratiques avec les nouvelles structures de la petite enfance à Collonges afin de créer une dynamique de réseau local : visites croisées, projets communs, mutualisation de ressources.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la coopération entre acteurs de la petite enfance.</li> <li>• Partage d'expériences et d'outils pédagogiques.</li> <li>• Amélioration de la continuité d'accueil des jeunes enfants sur le territoire.</li> </ul>
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de concertation entre les structures.</li> <li>• Implication de la direction et des équipes éducatives.</li> </ul>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et régularité des rencontres inter structures.</li> <li>• Qualité des échanges et retours d'expérience.</li> <li>• Mise en place d'actions communes (projets, événements).</li> <li>• Reconnaissance du partenariat par les acteurs locaux.</li> </ul>

ACTION	<b>Informier les nouveaux adhérents sur le fonctionnement associatif de l'établissement</b>
Fonctionnement	Mise en place d'un temps d'accueil et d'information pour les nouveaux adhérents afin de présenter le fonctionnement associatif, les valeurs, les rôles des familles et le mode de gouvernance de la crèche.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure compréhension du projet associatif.</li> <li>• Implication renforcée des parents dans la vie de la crèche.</li> <li>• Cohérence et continuité dans les valeurs partagées entre familles et professionnels.</li> </ul>
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crédit d'un support d'accueil (livret ? diaporama ? affiche ?).</li> <li>• Temps dédié lors de l'inscription.</li> <li>• Intervention du conseil d'administration et de la direction.</li> </ul>

ACTION	<b>Informer les nouveaux adhérents sur le fonctionnement associatif de l'établissement</b>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de participation aux temps d'accueil.</li> <li>• Niveau d'implication des nouveaux parents dans la vie associative.</li> <li>• Retours positifs sur la clarté et la pertinence des informations transmises.</li> </ul>

ACTION	<b>Mettre en place le tri sélectif</b>
Fonctionnement	Installation de bacs de tri dans la cantine et les différents espaces de la crèche, avec des logos et un code couleur simple
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction des déchets non recyclés.</li> <li>• Participation active et sensibilisation des enfants.</li> <li>• Valorisation de la démarche écologique de la crèche.</li> </ul>
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bacs de tri adaptés et affichages visuels. Mise en place d'un composteur dans le coin potager.</li> <li>• Formation courte du personnel.</li> <li>• Élaboration d'un protocole clair.</li> <li>• Coordination avec la collectivité pour le ramassage des déchets</li> </ul>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse mesurable des déchets résiduels.</li> <li>• Respect du protocole par l'équipe.</li> <li>• Engagement visible des enfants</li> </ul>

ACTION	<b>Création d'une maison à insecte et nichoir</b>
Fonctionnement	Conception et installation d'une maison à insectes et de nichoirs dans le jardin de la crèche, en impliquant les enfants, les familles et l'équipe dans les étapes de fabrication et d'observation. Activité intégrée au projet pédagogique sur la nature et la biodiversité.

ACTION	<b>Création d'une maison à insecte et nichoir</b>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des enfants à la biodiversité et au respect du vivant.</li> <li>• Développement de la curiosité scientifique et de l'observation.</li> <li>• Valorisation du projet écologique de la crèche.</li> </ul>
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux naturels ou recyclés (bois, paille, pommes de pin, etc.).</li> <li>• Espace extérieur dédié.</li> <li>• Encadrement par l'équipe ou un intervenant spécialisé.</li> <li>• Implication des familles lors d'ateliers participatifs.</li> </ul>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation active des enfants et des familles.</li> <li>• Qualité et durabilité des installations.</li> <li>• Observation de la fréquentation des nichoirs et hôtels à insectes.</li> <li>• Valorisation du projet dans les supports de communication de la crèche.</li> </ul>

ACTION	<b>Adopter des produits d'entretien plus naturels et écologiques</b>
Fonctionnement	Adoption progressive de produits d'entretien naturels (vinaigre blanc, savon noir, bicarbonate, etc.) et utilisation d'un nettoyeur vapeur pour réduire l'usage de produits chimiques. Sensibilisation de l'équipe aux bonnes pratiques d'hygiène respectueuses de l'environnement et de la santé des enfants.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de l'exposition des enfants et des professionnels aux produits chimiques.</li> <li>• Amélioration de la qualité de l'air intérieur.</li> <li>• Démarche écoresponsable valorisante pour la crèche.</li> <li>• Sensibilisation des familles à des pratiques durables.</li> </ul>
Moyens nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat d'un nettoyeur vapeur adapté à l'entretien quotidien.</li> <li>• Approvisionnement en produits naturels.</li> <li>• Temps d'information et d'expérimentation avec l'équipe et l'homme de ménage de la structure.</li> <li>• Élaboration d'un protocole d'entretien écologique.</li> </ul>

ACTION	<b>Adopter des produits d'entretien plus naturels et écologiques</b>
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution mesurable de l'utilisation de produits chimiques.</li> <li>• Satisfaction de l'équipe sur l'efficacité et la praticité des nouveaux outils.</li> <li>• Suivi budgétaire (coût des produits et matériel).</li> <li>• Perception positive des familles sur la démarche écologique.</li> </ul>

Enfin, dans un souci d'écologie et de développement durable, se pose la question d'utiliser des couches éco responsables afin de réduire l'exposition des enfants à des matières synthétiques et potentiellement toxiques et réduire l'impact environnemental de production des couches. Ce thème sera abordé lors d'un prochain Conseil d'Administration de l'établissement.

## Conclusion

Le Projet Social 2025-2028 de la crèche *Les Blés en Herbe* trace une orientation claire pour les années à venir : renforcer le lien avec les familles, soutenir les professionnels et consolider la place de la crèche dans la vie locale. Les six axes retenus — *Accompagner, Partager, Transmettre, Écouter, Échanger et Bien-être* — structurent des actions concrètes qui visent à améliorer l'accueil des enfants, favoriser la coéducation et promouvoir un cadre de travail serein pour l'équipe.

Ce projet s'appuie sur une dynamique collective mobilisant parents, professionnels, partenaires institutionnels et acteurs du territoire. Les efforts engagés en matière d'écologie, de parentalité, de communication et de partenariats renforcent la qualité de l'accompagnement proposé et répondent aux enjeux actuels des familles.

Évolutif et ouvert, ce projet continuera d'être ajusté au fil des besoins et des collaborations. Il confirme la volonté de l'association de poursuivre une mission essentielle : offrir aux enfants un environnement sécurisant, bienveillant et enrichissant, au cœur de la commune de Collonges-au-Mont-d'Or.